

# SOCIOLOGIE DE LA MOBILISATION

**OLIVIER FILLIEULE**

*Docteur en sciences politiques,  
chargé d'enseignement à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne,  
il est co-auteur de Lutter ensemble, les théories de l'action collective,  
L'Harmattan, 1993, et a dirigé Sociologie de la protestation, les formes de l'action collective de  
la France contemporaine, L'Harmattan, 1993.*

**Comment apparaît  
un mouvement  
de protestation ?  
Comment un individu  
en vient-il à prendre  
part à une action  
collective ?  
Quels sont les risques  
d'échec et les chances  
de succès  
d'une telle action ?  
Autant de questions  
qui sont au cœur  
de la sociologie  
de la mobilisation.**

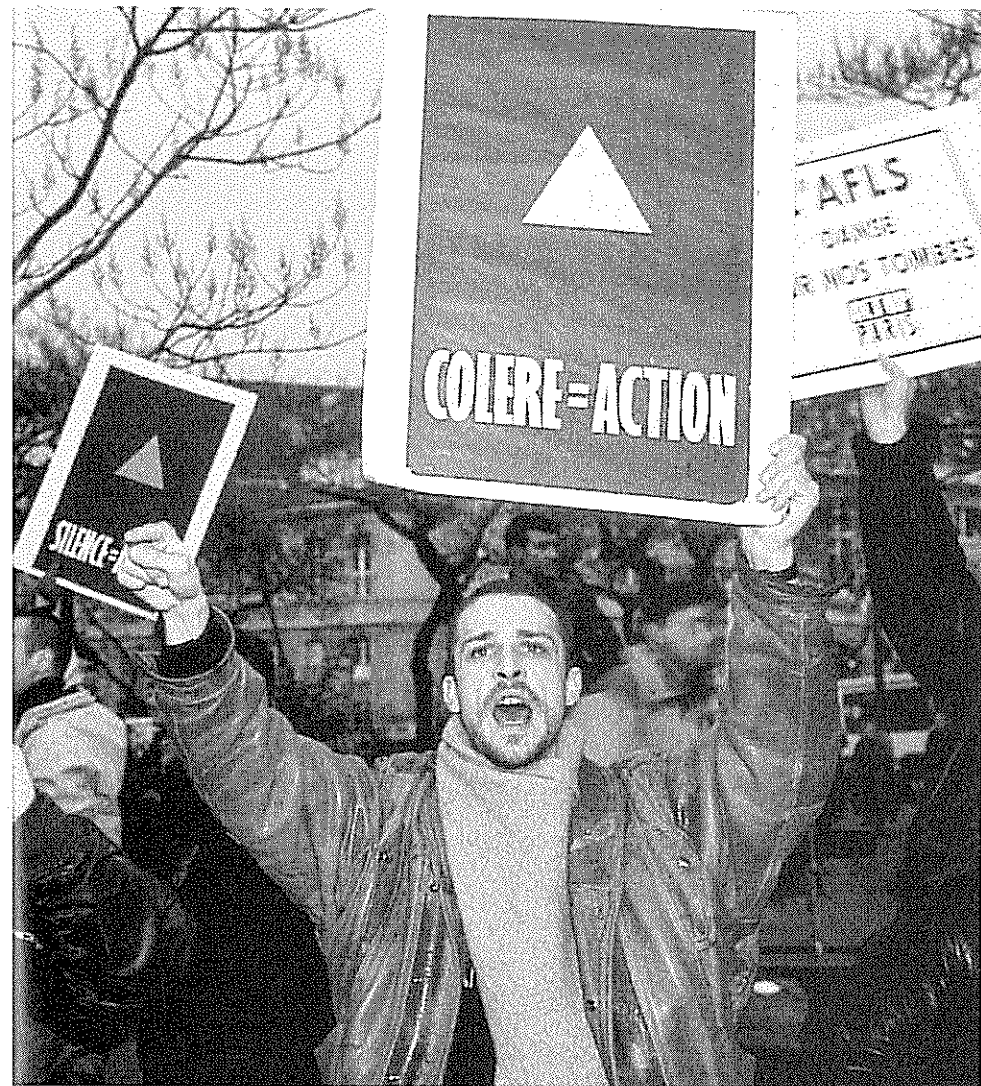
**J**UIN 1936 : à la suite de la victoire du Front populaire, la France est paralysée par un mouvement de grèves sans précédent : 2 millions de salariés ont interrompu le travail tout en occupant les usines. Leurs revendications portent principalement sur le salaire et les conditions de travail. Août 1963 : 200 000 Américains entament une marche pacifique en faveur des droits civiques des Noirs. Octobre 1988 : les infirmiers déclenchent un mouvement ponctué de manifestations organisées aux quatre coins de l'Hexagone. Les manifestations prennent fin au cours de l'année 1993 avec la constitution d'un comité infirmier. D'ampleur et de durée inégales et porteurs de revendications de nature spécifique, ces trois mouvements s'inscrivent dans des contextes différents. Ils n'en suscitent pas moins la même interrogation chez le sociologue de la mobilisation, à savoir : selon quelle logique des individus en viennent à se réunir, puis à s'unir pour la défense d'un projet revendicatif commun ? Cette question centrale en recouvre en fait trois autres, correspondant chacune à un stade possible de l'analyse.



Manifestation d'Act up, à Paris, lors de la Journée mondiale du sida en décembre 1993.

• Dans quelles conditions, tout d'abord, un mouvement de protestation parvient-il à émerger ? La question implique de déterminer les changements économiques, sociaux et politiques qui favorisent l'apparition d'une contestation. Elle revient aussi à se demander comment les motivations individuelles à participer apparaissent et comment on passe de la motivation à la participation effective. L'action a toutes les chances en effet d'être coûteuse, à la fois parce que les bénéfices escomptés ne sont jamais assurés, et parce que la mobilisation peut s'accompagner de risques matériels non négligeables (perte d'emploi, répression légale légitime et/ou illégitime). L'analyse des facteurs de la participation débouche logiquement sur la question des composants rationnels ou irrationnels de l'action et sur la question des incitations collectives et sélectives.

• Comment s'effectue ensuite le passage de la mobilisation individuelle à la mobilisation collective ? Autrement dit, comment les volontés et les actes individuels s'agrègent-ils ? On peut alors étudier le rôle central des organisations et des entre-



(AGF UK, 1993) FACULTY/SPA PHOTOS

preneurs de mouvement et les moyens d'assurer la coopération au sein d'un mouvement (par les interactions de face-à-face, par des techniques de communication, par le discours des organisations et par la propagande).

• **Quelles sont, dans le cours d'une mobilisation, les chances de succès ou d'échec d'une action ?** Cette interrogation débouche sur l'analyse des conditions structurelles et conjoncturelles de « facilitation » (état et modifications possibles de l'environnement) à travers les rapports entre le mouvement et les autres organisations existantes (alliance et coopération avec des mouvements de même nature, conflit avec les contre-mouvements), le rapport aux groupes institutionnalisés (partis, syndicats et groupes d'intérêt), le rapport à l'Etat (niveaux de coercition, coopération avec telle ou telle agence gouvernementale), le rapport aux publics, notamment à travers le filtre des médias. Enfin, il faut encore prendre en compte les stratégies mises en œuvre et les adaptations tactiques aux événements extérieurs.

Ces trois questions constituantes de la so-

ciologie de la mobilisation n'ont pas suscité le même intérêt de la part des auteurs classiques (voir encadré). D'abord, ni les théories du comportement collectif, qui s'en tiennent aux prédéterminations de l'action, ni l'école de la mobilisation des ressources, trop marquée par la métaphore de la rationalité de l'acteur, n'ont réussi à mener à bien l'étude de l'activisme individuel et de ses évolutions dans le cours de l'action. De ce point de vue, l'acteur protestataire est singulièrement absent. Les travaux les plus récents ont pourtant permis une avancée dans ce domaine, grâce à la prise en compte des idéologies et des perceptions dans les déterminations individuelles. D. Snow, par exemple, a étudié les différents processus par lesquels les entreprises de mobilisation parviennent à modifier les cadres d'interprétation en construisant une idéologie de mobilisation (1). Les mouvements pacifistes américains ont pu ainsi établir une analogie entre leurs propres actions et le mouvement abolitionniste ou le mouvement d'opposition à la guerre du Viêt-nam, afin d'apparaître plus légitime aux yeux de l'opinion publique.

Par la place qu'elles donnent au jeu des acteurs et à l'analyse des liens sociaux les unissant les uns aux autres, ces orientations permettent notamment d'enrichir la connaissance des effets individuels (par exemple de conversion, de socialisation, etc.) de la participation à l'action protestataire.

### La dynamique de l'action protestataire

Ensuite, si les conditions d'émergence d'une mobilisation ont fait l'objet de travaux considérables, peu de choses ont été écrites jusqu'à présent sur la dynamique de l'action protestataire dans le temps. Or, tout porte à croire que celle-ci est d'abord une forme d'action et non pas un ensemble de « dispositions à ». Dans une perspective plus large, il paraît tout aussi indispensable de s'interroger sur le poids des contextes sociaux dans lesquels se développe l'action, sachant que le spectre entier des stratégies disponibles dans un environnement politique dynamique dépend à la fois de l'environnement externe et de la structuration interne des groupes. Le contexte externe détermine le potentiel stratégique disponible pour chaque groupe en fonction de variables comme le statut du groupe dans son environnement : les postiers ou les cheminots peuvent paralyser un service public par la grève, à la différence des étudiants ou des militants écologistes. Le contexte externe détermine aussi le niveau de coercition admissible et les contraintes politiques pesant sur les protestataires comme sur les responsables de l'ordre : il est politiquement moins coûteux de réprimer une manifestation de sans-abri que de paysans, à moins qu'une personnalité reconnue ne prenne part à la manifestation... L'étude de la structure interne permet d'expliquer pourquoi, dans le champ des possibles stratégiques, tel mouvement choisit tel mode d'action plutôt que tel autre : la grève plutôt que le défilé, la pétition plutôt que le *sit-in*... Il faut alors insister sur les modalités d'organisation des mouvements, sur la nature du *leadership*, sur la perception de leur environnement par les membres du groupe mobilisé, sur le poids des traditions et de l'expérience antérieure, lesquels déterminent en partie les répertoires d'action utilisables.

Etant donné que les modèles théoriques dominants (voir encadré) n'ont jamais répondu à ces questions que partiellement, se focalisant sur l'un ou l'autre des aspects que l'on vient d'évoquer, il apparaît dès lors nécessaire de faire porter l'analyse à la fois sur les niveaux microsociologique et macrosociologique (2), sur l'émergence des mouvements et sur les conditions de leur développement, sur les perceptions des acteurs et sur le travail de manipulation symbolique effectué par les organisations pour la création des engagements, enfin sur l'en-

vironnement politique des mouvements. Cette orientation théorique débouche sur une réappréciation de la place centrale de l'acteur telle qu'elle est définie par la mobilisation des ressources. Dans l'optique des recherches les plus récentes, l'individu en vient en effet à agir collectivement en fonction de perceptions différenciées de la réalité sociale et sous la contrainte de positions structurelles qui conduisent à des expériences spécifiques.

## Activisme individuel et rationalité de l'acteur

Ainsi, par exemple, une situation objective de dépossession comme le chômage ne suffit pas à mobiliser ceux qui le vivent. Encore faut-il que ceux-ci perçoivent la perte de travail en termes politiques et non plus comme une fatalité économique (la

crise) et/ou le résultat d'une adaptation personnelle (« je ne suis bon à rien »). Pour reconstruire les déterminants de l'action protestataire autour de ce nouveau cadre théorique, il est nécessaire de repenser à la fois la nature de l'activisme individuel et à l'hypothèse de la rationalité de l'acteur.

En premier lieu, l'action protestataire est toujours considérée comme le résultat de processus sociaux fluctuants. Ce caractère fluctuant se lit à deux niveaux : celui des organisations, définies ici comme des configurations changeantes de systèmes d'alliance; au niveau de la manifestation ensuite, pensée en termes de processus dont l'issue (chances de succès ou d'échec) est déterminée par le jeu des adaptations tactiques de chacun des protagonistes. L'activisme individuel n'apparaît plus que comme un phénomène transitoire qui évolue en fonction du contexte et de la situa-

tion, d'ordre aussi bien social qu'individuel. Il faut donc replacer l'activisme individuel au centre de l'analyse, si l'on veut expliquer les fluctuations des mouvements, en nombre d'adhérents et de participants, en nombre d'actions, etc.

En second lieu, l'hypothèse de la rationalité de l'acteur doit être révisée. Comme le souligne H. Kitschelt, « *L'acteur rationnel individuel ne peut plus être le point de départ d'une théorie sociale. Il est lui-même le produit et un élément de nombreux processus macro et micro* » (3). Dans cette perspective, Kitschelt propose une théorie évolutive de l'action : « *Dans un processus expérimental de jugements et d'erreurs, l'acteur social "trouve" des stratégies collectives viables. Les contraintes institutionnelles et les interprétations cognitives et normatives des situations par l'acteur sont les conditions qui limitent le répertoire de l'action protes-*

## Les théories classiques de l'action collective

*Les phénomènes d'action collective ont inspiré de nombreuses théories interprétatives aussi bien en France que dans les pays anglo-saxons. Les théories classiques élaborées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se répartissent dans les trois courants suivants*

### ● Les théories du comportement collectif :

Selon ces théories, le comportement des individus diffère selon qu'ils agissent seuls ou au sein de groupes constitués spontanément. Les premières analyses sont initiées en France par G. Tarde et G. Le Bon. Intéressés par la psychologie des foules, ces auteurs mettent l'accent sur les phénomènes de contagion. Le souvenir de la Commune (1870) a marqué les esprits : pour eux, manifester, c'est faire preuve d'une marginalité pathologique, c'est aussi prendre part à une action illégale.

D'autres auteurs, américains (W. Kornhauser, N. Smelser, T. Gurr...), ont ensuite cherché à fonder sociologiquement l'étude du comportement collectif tout en restant fidèles à la perspective psychosociologique des précurseurs. Les théories de la « privation relative » appartiennent également à ce courant. Selon elles, les mouvements collectifs supposent une communauté d'expérience et l'activation de prédispositions (classe sociale, appartenance ethnique...). La mobilisation serait ainsi moins le fruit d'une contagion que d'une convergence. Les conduites agressives observables chez les individus et dans les foules sont en outre autant de réponses à un état de frustration non pas absolu mais relatif à une situation donnée.

### ● Les théories de l'individu rationnel et de la mobilisation des ressources :

Elles apparaissent aux Etats-Unis à partir du milieu des années 60. L'adhésion d'enseignants et de chercheurs en faveur du mouvement des droits civiques incline à interpréter l'action collective autrement qu'en termes d'anomie, d'irrationalité ou de frustration. Construites en opposition explicite au modèle précédant, ces théories rejettent ainsi la distinction entre actions institutionnelles et non institutionnelles. Pour ces théories, la participation à des mouvements sociaux répond à des motivations rationnelles tournées vers la réalisation d'un intérêt personnel. L'accent est mis sur l'organisation des mouvements plutôt que sur la participation individuelle. Le processus de mobilisation est alors compris comme la mise en œuvre par une organisation d'une technique politique de prise de contrôle de ressources rares dont il est ensuite fait usage pour rémunérer la participation individuelle. Deux courants se forment : l'un s'appuie sur un modèle économique d'explication sans se préoccuper du politique (J.D. Mac Carthy et M.N. Zald par exemple); l'autre considère que l'action collective n'est rien d'autre que la poursuite de la politique par d'autres moyens (Ch. Tilly, W. Gamson, MacAdam...).

### ● Les théories des nouveaux mouvements sociaux :

Avec l'apparition des mouvements sociaux des années 70, le paradigme de la mobilisation des ressources révèle un certain nombre de limites. En effet, dans le sillage du mouvement étudiant des années 60, la décennie 70 voit le développement de nouvelles formes de contestation. Cette nouveauté est perceptible à la fois au niveau des thèmes mobilisateurs (mouvements écologistes, de libération de la femme, anti-nucléaire, anti-militariste, etc.) que des modes d'action politique (passage de la représentation traditionnelle à une pratique plus directement participationniste, rôle central des identités collectives mis en avant par les mouvements eux-mêmes).

Il est alors apparu nécessaire à certains de se tourner vers un modèle d'explication qui ne soit pas exclusivement fondé sur la rationalité stratégique individuelle. Et ce, afin d'interroger les processus par lesquels les acteurs collectifs créent les solidarités et les identités collectives. Les auteurs de ce courant dit des « nouveaux mouvements sociaux » cherchent à rendre compte de la nouveauté des formes de protestation en se réclamant d'un modèle d'explication structural. Les uns insistent plutôt sur les

transformations structurelles des sociétés capitalistes et le développement de nouveaux clivages sociaux (par exemple Alain Touraine), d'autres invoquent plutôt la montée des valeurs post-matérialistes (par exemple Ronald Inglehart). Celles-ci se traduiraient par une préoccupation accrue pour les grandes causes et moindre pour les moyens de subsistance physique. La cible des mouvements n'est plus tant l'Etat que l'opinion publique elle-même.

Un point commun unit ces différentes analyses : leur difficulté à relier l'existence d'une situation structurelle avec les dynamiques psychologiques par lesquelles les individus prennent la décision d'y remédier. Aussi, ne fournissent-elles guère d'explication satisfaisante à la participation des individus à une action collective.

La théorie de la mobilisation des ressources en se plaçant dans un modèle de rationalité partagée, postule que tous les agents ont la même perception de leur situation, une évaluation similaire des coûts et des avantages de l'action.

Quant aux théoriciens des nouveaux mouvements sociaux, ils se focalisent sur les origines structurelles des tensions en laissant de côté la question des modes de perception de ces tensions par les agents. ■

tratrice. C'est après coup que l'on attribue de la rationalité au processus évolutif de sélection des stratégies d'action».

Cette réappréciation de la place de la rationalité dans le comportement de l'acteur permet, semble-t-il, de dépasser le vieil antagonisme entre rationalité et irrationalité, dépassement auquel le concept de répertoire d'action nous invitait déjà. En effet, celui-ci rend bien compte de ce que les stratégies d'action choisies à la fois par les individus et les organisations s'inscrivent dans un processus d'adaptation et de tâtonnement qui a, au fond, fort peu à voir avec le paradigme rationaliste des économistes. Si l'on songe par exemple aux mouvements sociaux récents qui ont accompagné la transition démocratique à l'Est, on voit bien comment au sein de chaque Etat et d'Etat à Etat, les stratégies mises en œuvre s'expliquent plus facilement en termes d'adaptation tactique, à travers des processus d'apprentissage plus ou moins heureux, qu'en termes de calcul coût/avantage.

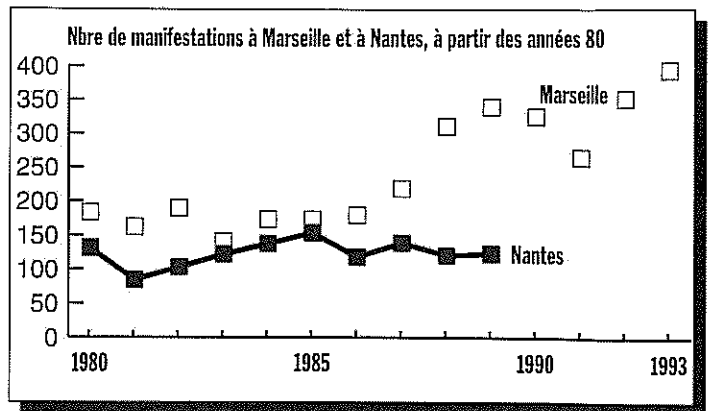
Cette posture théorique implique deux changements d'orientation méthodologique. D'abord, il est nécessaire de réintroduire la dimension temporelle dans l'analyse. L'étude de l'activisme individuel doit se faire selon des analyses longitudinales et non plus seulement transversales et/ou monographiques. De ce point de vue, la mesure des propensions à participer (telles qu'on les saisit à travers les enquêtes d'opinion) n'a plus qu'un sens résiduel et l'analyse ponctuelle des mobilisations ne rend pas compte de leur caractère fluide. Deux stratégies de recherche s'ouvrent alors.

- L'on peut d'abord, au niveau microsociologique de l'activisme individuel, faire porter l'analyse sur les différents stades de l'engagement individuel. Plusieurs auteurs ont emprunté cette voie par des enquêtes longitudinales auprès d'activistes, à différents stades d'une mobilisation. Malgré la richesse d'une telle perspective, le niveau d'analyse purement microsociologique rend difficile l'articulation au niveau macrosociologique. L'on peut encore étudier le développement dans le temps des entreprises de mobilisation et de leurs actions et ainsi lire l'impact de tel ou tel facteur sur l'activisme individuel (satisfaction des revendications, changement de configuration de pouvoir, etc.).

- Ensuite, si l'on place au centre de l'analyse les processus plutôt que les déterminations, cela implique de travailler, toujours le long d'un axe longitudinal, sur l'événement que constitue l'action protestataire. Et puisque nous faisons dépendre le cours de ce type d'événement de facteurs contextuels et situationnels, c'est à l'étude de ces facteurs qu'il faut s'attacher. Parmi ceux-ci, nous avons identifié d'une part le poids de la forme et du nombre des secteurs sociaux concurrents et des relations potentielles que ces secteurs peuvent en-

Chaque année, 208 manifestations sont organisées en moyenne à Marseille, 123 à Nantes. Ces chiffres ont pu être établis à partir des données de la Direction centrale des renseignements généraux et des polices urbaines et du dépouillement de titres de la presse locale. L'évaluation du nombre moyen de manifestations sur l'ensemble du territoire reste problématique. Cependant si, au cours des années 80, le nombre de manifestations a augmenté, elles ont en revanche perdu en ampleur.

## PLUS DE MANIFESTATIONS, MOINS DE MANIFESTANTS



tretenir les uns aux autres. Il s'agit là de la structure des opportunités politiques, laquelle se repère à une série de facteurs : le degré d'ouverture ou de fermeture du système politique ; la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques ; la présence ou l'absence d'alliés et de groupes de soutien ; la division des élites et leur tolérance pour la protestation ; enfin, la capacité du gouvernement à initier des politiques publiques. D'autre part, on s'intéresse à la nature des relations et des interactions effectivement existantes entre les adversaires à un moment donné. « L'environnement interne » des groupes permet de prendre la mesure des perceptions de leur situation par les individus mobilisés, des effets de la communication persuasive mis en œuvre par les entreprises de mobilisation et de la formation/transformation des identités dans le cours de l'action.

Dans cette nouvelle approche des phénomènes de protestation qui tient compte à la fois des déterminants environnementaux de l'action et de la construction sociale de la protestation, on est logiquement amené à ne plus considérer les processus de mobilisation dans le simple cadre d'une organisation faisant appel à un individu isolé. La logique individuelle est supplantée par la logique de groupe, dans un contexte de relations personnelles dans lesquelles les liens individuels entre membres nourrissent un sentiment d'obligation de chacun envers chacun. En principe, les individus ont tout intérêt à s'associer pour obtenir un bien bénéfique à tous. En réalité, ils ne le font pas la plupart du temps car chaque individu est tenté d'adopter une stratégie de « ticket gratuit », c'est-à-dire de compter sur l'action des autres membres du groupe. Même s'il n'adopte pas cette attitude de consommateur

égoïste, il est peu probable qu'un individu raisonnable consente à un sacrifice individuel dont le résultat serait imperceptible, voire nul. Ce « cavalier seul » mis en évidence par M. Olson (4) dans le milieu des années 60 perd toute validité dès lors que l'on considère que l'acteur est pris dans des réseaux de groupes ; on s'intéresse donc tout naturellement aux contextes dans lesquels les individus évoluent et nouent ces relations de groupe. De ce point de vue, l'analyse réalise un va-et-vient constant entre le niveau microsociologique des relations interpersonnelles et le niveau macrosociologique des relations entre les différents secteurs du champ politique pris dans des systèmes d'alliance et de conflit.

### NOTES

(1) Ces écrits ne sont disponibles qu'en anglais. D. Snow & R. Benford, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », B. Klandermans et al., *From structure to Action : Comparing Social Movement Research across Cultures*, JAI, 1988.

(2) On entend par macrosociologique et microsociologique deux niveaux d'analyse sociologique des relations sociales, et non d'un côté le monde des individus et, de l'autre, celui des organisations et des « structures ».

(3) H. Kitschelt, « Resource Mobilization Theory : A Critique », Rucht, D (dir.) : *Research on Social Movements. The state of the Art in Western Europe and the USA*, Campus Verlag, Frankfurt am Main, Boulder Westview, 1991.

(4) M. Olson, *La Logique de l'action collective*, Puf, 1987, (édition originale en 1965, Cambridge Mass, Harvard University Press).

### BIBLIOGRAPHIE

O. Fillieule, « La Mobilisation collective. Comment manifeste-t-on en France aujourd'hui ? », *Sciences Humaines* n° 40, juin, 1994.

O. Fillieule et C. Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, 1993.

F. Chazel, « Mouvements sociaux », R. Boudon, *Traité de sociologie*, Puf, 1992.

P. Mann, *L'Action collective, mobilisation et organisation des minorités actives*, Armand Colin, 1991.